



**REGIONAL OFFICE FOR THE WESTERN PACIFIC
BUREAU RÉGIONAL DU PACIFIQUE OCCIDENTAL**

COMITÉ RÉGIONAL

WPR/RC74/5

**Soixante-quatorzième session
Manille (Philippines)
16-20 octobre 2023**

28 juillet 2023

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

SÉCURITÉ SANITAIRE

La Région OMS du Pacifique occidental est fréquemment le théâtre d'urgences de santé publique causées par les maladies infectieuses endémiques et émergentes, la résistance aux antimicrobiens, les changements climatiques, les phénomènes météorologiques extrêmes, les séismes, les incidents liés à la sécurité sanitaire des aliments, et les risques technologiques. Les petits États insulaires en développement du Pacifique sont particulièrement vulnérables en raison de leur faible population, de leur isolement géographique, de la modicité de leurs ressources et de la fragilité de leurs écosystèmes.

Depuis 2005, les États Membres, l'OMS et leurs partenaires s'emploient de concert à renforcer la sécurité sanitaire, comme l'attestent les différentes mises à jour de la *Stratégie Asie-Pacifique pour la maîtrise des maladies émergentes et la gestion des urgences de santé publique*. Élaborée en consultation avec la Région OMS de l'Asie du Sud-Est, cette stratégie a aidé les pays du Pacifique occidental à renforcer leurs capacités et systèmes de santé publique de base, ce qui leur a permis de riposter efficacement à la pandémie de COVID-19. Celle-ci a néanmoins eu de lourdes répercussions sanitaires, économiques et sociales, qui ont fait ressortir les lacunes des capacités de prévention, de préparation, d'intervention et de riposte dont dispose la Région pour faire face aux urgences de santé publique. Le projet de *Cadre d'action pour la sécurité sanitaire en Asie-Pacifique* a été élaboré en consultation avec

les États Membres, des partenaires et des experts afin de répondre à ces besoins, d'adapter les interventions à la dynamique mondiale et à des situations d'urgence de plus en plus complexes, et d'améliorer la sécurité sanitaire dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique.

Le Comité régional du Pacifique occidental est prié d'examiner, pour approbation, le projet de *Cadre d'action pour la sécurité sanitaire en Asie-Pacifique*.

1. SITUATION ACTUELLE

Les États et Territoires de la Région du Pacifique occidental sont de plus en plus fréquemment le théâtre d'urgences de santé publique causées par de multiples facteurs, dont les maladies infectieuses endémiques et émergentes, la résistance aux antimicrobiens (RAM), les changements climatiques, les phénomènes météorologiques extrêmes, les séismes, les incidents liés à la sécurité sanitaire des aliments, et les risques technologiques. Bien souvent, le risque posé par ces menaces est amplifié par les dynamiques modernes, notamment les suivantes : l'augmentation des déplacements et des échanges internationaux ; la croissance démographique ; l'urbanisation ; les inégalités sanitaires et socioéconomiques ; la dégradation de l'environnement ; et les changements climatiques. L'impact des urgences de santé publique et l'importance des activités de préparation et de riposte ont été dûment pris en compte dans les plans stratégiques régionaux [versions 2005, 2010 et 2016 de la *Stratégie Asie-Pacifique pour la maîtrise des maladies émergentes et la gestion des urgences de santé publique* (SMEAP) ; *La couverture sanitaire universelle : la voie vers une meilleure santé* (2016) ; *Vision d'avenir : devenir la Région la plus saine et la plus sûre* (2020)], ainsi que dans certaines approches mondiales, entre autres le *Programme de développement durable à l'horizon 2030* et le *treizième programme général de travail de l'OMS (2019-2025)* et ses objectifs du triple milliard – l'un d'entre eux étant d'assurer à un milliard de personnes supplémentaires une meilleure protection face aux situations d'urgence sanitaire.

Les urgences de santé publique ont des incidences sur la santé des 1,9 milliard de personnes qui vivent dans la Région du Pacifique occidental, qu'elles soient directes (traumatismes, maladies et décès) ou indirectes (perturbation de la prestation de soins de santé systématiques et, dans des cas extrêmes, saturation des systèmes de santé). Récemment (aux Philippines en 2022, puis en Nouvelle-Zélande et à Vanuatu en 2023), de violents typhons et cyclones ont entraîné une morbidité et une mortalité élevées, gravement endommagé les infrastructures locales, y compris les établissements de santé, et perturbé la prestation des soins de santé et l'accès à ces services. Les urgences de santé publique peuvent également avoir un large éventail d'effets délétères sur les plans économique et social, entre autres, la fermeture d'établissements scolaires, l'isolement social, la violence domestique, l'insécurité alimentaire, le chômage et la perte de revenus. C'est ainsi que dans la Région, les flambées de grippe aviaire chez les volailles et les infections humaines qui y sont associées conduisent souvent à un abattage massif de volailles, entraînant de lourdes pertes pour les revenus des ménages et l'industrie locale.

Les situations d'urgence ont également un impact économique du fait des coûts d'intervention, des fermetures d'entreprise et de la perte de productivité due à la maladie. Pendant la pandémie de

COVID-19, les mesures de restriction aux frontières ont fortement perturbé les chaînes d’approvisionnement internationales et les déplacements, ce qui a eu un lourd impact sur les États et Territoires insulaires du Pacifique et les économies reposant sur le tourisme. Dans bien des cas, ces effets négatifs sur la santé, la société et l’économie ont touché de façon disproportionnée les communautés qui présentent des vulnérabilités, comptent des populations à risque et disposent de ressources limitées, accentuant plus avant les inégalités sanitaires, économiques et sociales.

L’efficacité de la riposte que les États et Territoires de la Région du Pacifique occidental ont opposée à la pandémie de COVID-19 – en regard d’autres régions de l’OMS – montre combien il importe d’investir à long terme dans le renforcement des capacités essentielles de sécurité sanitaire et la mise en place de systèmes, au moyen de l’approche progressive recommandée par la SMEAP. En dépit des progrès non négligeables accomplis dans la Région, l’impact de la pandémie sur les sociétés et les économies a mis en lumière la nature de plus en plus complexe des menaces qui pèsent sur la santé publique et la nécessité de mettre en œuvre des approches de sécurité sanitaire plus globales, mieux intégrées, davantage orientées vers l’avenir et faisant intervenir d’autres secteurs que la santé.

Sur recommandation du Groupe consultatif technique sur la SMEAP, un projet de *Cadre d’action pour la sécurité sanitaire en Asie-Pacifique* a été élaboré, en consultation avec les États Membres, des partenaires et des experts. Le nouveau Cadre d’action fait fond sur les avancées réalisées par la SMEAP et prend en compte les données d’expérience et enseignements tirés des activités de préparation et de riposte menées pendant près de 20 ans dans la Région. Il prend également en considération l’actualité mondiale de la sécurité sanitaire, notamment les processus mis en œuvre pour modifier le Règlement sanitaire international (2005) ainsi que pour élaborer et négocier, au niveau mondial, une convention, un accord ou un autre instrument international de l’OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies.

2. ENJEUX

2.1 Menaces croissantes pour la santé publique dans la Région

En dépit des progrès considérables accomplis depuis près de 20 ans, les menaces qui pèsent sur la santé publique, notamment les maladies infectieuses, les incidents liés à la sécurité sanitaire des aliments ainsi que les risques naturels et technologiques, devraient devenir plus complexes et avoir un impact plus fort dans la Région du Pacifique occidental. Les pathogènes émergents et la RAM posent des défis croissants et soulignent la nécessité d’une vigilance et d’une préparation accrues. Par ailleurs, certaines tendances modernes, telles que la mondialisation, l’urbanisation, la croissance démographique

et les changements climatiques, créent des conditions démographiques, écologiques et environnementales qui accentuent la complexité et l'impact des urgences de santé publique. Aussi les pays et les systèmes de santé doivent-ils désormais se préparer à affronter des situations dans lesquelles plusieurs urgences se produiront simultanément ou en succession rapide. Pareilles situations comportent des défis de taille pour les individus, les communautés et les pouvoirs publics, et appellent une riposte multisectorielle coordonnée et collaborative, fondée sur l'approche « Une seule santé ».

2.2 Impact des urgences de santé publique au-delà de la santé

Les urgences de santé publique majeures ont des répercussions qui s'étendent bien au-delà de la santé, se faisant fortement sentir sur de nombreux aspects de l'activité sociale et économique. L'impact des situations d'urgence et les mesures sociales et sanitaires mises en œuvre pour y remédier peuvent exercer une influence profonde sur l'éducation, la dynamique sociale, l'emploi, les affaires, la sécurité publique et le bien-être général. Les situations d'urgence peuvent également creuser les inégalités sanitaires et sociales existantes en ce qu'elles touchent les groupes vulnérables de façon disproportionnée. Un bon état de santé est un facteur de développement socioéconomique. Aussi la prévention, la préparation et la riposte face aux urgences de santé publique sont-elles nécessaires pour renforcer la résilience des systèmes de santé et favoriser la stabilité sociale, la croissance économique et le progrès. Ces mesures permettront également de progresser dans la réalisation de la couverture sanitaire universelle et des objectifs de développement durable.

2.3 Nécessité d'adopter une approche de sécurité sanitaire plus large et plus intégrée

La sécurité sanitaire appelle une nouvelle approche globale, l'expérience acquise aux niveaux régional et international soulignant la nécessité d'harmoniser et de coordonner les activités et domaines techniques qui contribuent à la sécurité sanitaire. Qui plus est, le nombre et l'éventail des questions et domaines techniques à aborder s'accroissent parallèlement au volume des connaissances et données d'expérience touchant la riposte aux urgences de santé publique complexes. Par conséquent, au lieu de présenter la sécurité sanitaire comme un ensemble de domaines techniques, ainsi que le faisait la SMEAP, le projet de *Cadre d'action pour la sécurité sanitaire en Asie-Pacifique* préconise une nouvelle approche fondée sur des champs d'action. Cette approche aborde les problématiques d'une manière autre, qui permet de conceptualiser et de planifier la sécurité sanitaire comme des domaines ou des champs d'action interdépendants, lesquels forment collectivement un système complet qui considère la sécurité sanitaire de manière plus inclusive et plus large.

2.4 Nécessité d'une mobilisation accrue en faveur de la sécurité sanitaire

La collaboration multisectorielle avec les parties prenantes – assurée à l'aide d'approches mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics et de la société – importe au premier chef pour maintenir et renforcer la sécurité sanitaire. L'action à mener pour parer aux effets des situations d'urgence sur la santé publique passe non seulement par une collaboration multisectorielle mais également par une coordination des activités menées par la santé et les autres secteurs en vue d'appuyer la prestation de soins de santé et la mise en œuvre pratique d'interventions de santé publique. Il s'agit, à cet effet, de mobiliser toutes les parties prenantes ainsi que l'ensemble des secteurs et organismes gouvernementaux en faveur de la sécurité sanitaire, de manière à renforcer la résilience des communautés, des sociétés et des pays, et à intégrer la sécurité sanitaire dans les politiques et pratiques pertinentes aux niveaux national et local.

2.5 Le moment est venu de renforcer la sécurité sanitaire

Sous l'impulsion de la riposte à la COVID-19, le grand public et les responsables politiques sont devenus plus sensibles à l'importance de maintenir et de renforcer les capacités en matière de sécurité sanitaire. L'environnement actuel offre l'occasion de tirer parti de cette dynamique – notamment l'engagement politique et le financement aux niveaux national et international – en investissant à long terme dans les capacités et systèmes de sécurité sanitaire. Cela permettra également de mettre à profit bon nombre de capacités développées pendant la pandémie – telles que la surveillance génomique – afin de renforcer la sécurité sanitaire dans son ensemble. Le projet de *Cadre d'action pour la sécurité sanitaire en Asie-Pacifique* propose, pour orienter ces investissements, une approche visant à conceptualiser et à planifier les éléments nécessaires à la mise en place de systèmes de sécurité sanitaire complets.

3. MESURES PROPOSÉES

Le Comité régional du Pacifique occidental est prié d'examiner, pour approbation, le projet de *Cadre d'action pour la sécurité sanitaire en Asie-Pacifique*.